



Jean-Pierre Bove
Avocat
FCAE

**TARIFS DES
FORMATIONS
"INTER" FCAE
ORGANISMES PUBLICS
ANNEE 2026
EN VISIOCONFERENCE**

FORMATION INTER SUR UNE DEMI-JOURNEE EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	325
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	292
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	260

FORMATION INTER SUR UNE JOURNEE EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	470
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	425
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	375

FORMATION INTER SUR DEUX JOURNEES CONSECUTIVES CONSECUTIVES EN VISIOCONFERENCE		Prix par personne en € Net (*)
Coût pour le premier participant d'un organisme	Tarifs dégressifs:	840
Coût pour le second participant d'un même organisme	moins 10%	755
Coût pour le troisième participant d'un même organisme et les suivants	moins 20%	670

(*) Les prix sont nets ; l'EIRL Jean-Pierre Bove Avocat FCAE est exonérée de TVA pour ses activités de formation (art. 261.4.4.a CGI)

LES TARIFS COMPRENNENT:

La participation à la formation de chaque stagiaire les documents de séance et le suivi de formation

HORAIRES DES FORMATIONS:

Formation d'une demi-journée (matinée) : début de la visio 9 h 30 - fin de session 12 h 30

Formation d'une demi-journée (après-midi) : début de la visio 14 h - fin de session 17 h

Formation d'une journée : début de la visio 9 h 30 - déjeuner 12 h 30 reprise 14 h - cloture 17 h

LOGICIELS DE VISIOCONFERENCE : ZOOM ou autre application (précisé lors de chaque convocation)

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Les inscriptions sont enregistrées dès réception par mail du formulaire d'inscription renseigné et signé de l'organisme

Formulaire téléchargeable sur internet à l'adresse suivante: <https://www.fcae.eu/calendrier-des-formations>

Pour tout renseignement sur les formations : téléphone: 06.52.05.19.70. et mail: inscriptions@fcae.eu

Avocat au Barreau de Paris - N° de Toque D1717

EIRL Jean-Pierre Bove Avocat FCAE - 18 rue Voltaire 75011 Paris

Organisme de Formation enregistré auprès de la Préfecture de région Ile de France sous le n° 11 75 50594 75